

Peynier – Four à chaux du vallon de l'Homme Mort

Christophe Vaschalde



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/6714>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Christophe Vaschalde, « Peynier – Four à chaux du vallon de l'Homme Mort », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Provence-Alpes-Côte d'Azur, mis en ligne le 01 mars 2007, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/6714>

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Peynier – Four à chaux du vallon de l'Homme Mort

Christophe Vaschalde

Identifiant de l'opération archéologique : 8219

Date de l'opération : 2007 (PR)

Inventeur(s) : Vaschalde Christophe (AUT)

- 1 Faisant suite à l'opération de sondages effectuée en 2006 (BSR PACA, 2006 : 160), la fouille programmée qui s'est déroulée au mois d'août 2007 avait pour but, d'une part, de mettre au jour l'intégralité du four à chaux PEY1 A5 et, d'autre part, d'effectuer des prélèvements anthracologiques sur la place de charbonnière voisine PEY1 E26 (Fig. n°1 : Plan du site du four à chaux PEY1 A5 et de la charbonnière PEY1 E26).
- 2 La numérotation du four est établie sur le principe suivant :
- 3 PEY : Commune de Peynier ;
- 4 1 : zone 1 : vallon de l'Homme Mort ;
- 5 A : four à chaux ;
- 6 5 : numéro de la structure selon son ordre de découverte.

Charbonnière

- 7 La place de charbonnière a été fouillée en suivant un protocole bien établi pour ce type de structure : des prélèvements tous les 5 cm par carré de 50 cm de côté sur le rayon de la charbonnière et sur une partie du bord, de manière à former un transect.
- 8 La couche de charbons ne mesurait que 5 cm à 12 cm et reposait sur une couche de sédiments homogènes en partie rubéfiés au centre de la place, apportés par

colluvionnement. En l'absence de matériel archéologique, des charbons de la base de la couche feront l'objet d'une datation par radiocarbone.

Four à chaux

- 9 La fouille du four à chaux a été divisée en deux secteurs.
- 10 Au nord, le secteur A avait pour but de mieux comprendre la nature du tertre en forme de « trou de bombe » qui entoure la structure. Il s'est avéré que ce tertre est constitué essentiellement d'une puissante couche de pierres calcaires d'un module pouvant atteindre jusqu'à 80 cm. Cette couche formait une couronne tout autour du four, sur laquelle est venue se déposer, probablement pendant le défournement, une couche de chaux carbonatée.
- 11 Le secteur B se situe à l'emplacement même du four à chaux. En l'absence de moyen mécanique du fait des problèmes d'accès au site, toute la structure n'a pas pu être dégagée, mais la fouille manuelle en a mis à jour l'essentiel. Le four est en partie creusé dans le sol et en partie bâti. Le fond se situe à 3 m du niveau d'arasement.
- 12 Le four est circulaire et mesure 5,70 m de diamètre. Les parois sont construites en pierres calcaires liées à l'argile, laquelle a cuit pendant le fonctionnement du four. Ces parois sont doublées par une couche de petites pierres mal calcinées recouvertes de chaux carbonatée, couche que l'on retrouve dans tout le four sauf au pied de la gueule, mais qui ne permet pas de trancher en faveur d'une réfection lors d'une réutilisation. En revanche, elle permet de distinguer aisément le négatif de la sole du four au niveau du seuil de la gueule.
- 13 La gueule du four et l'aire de travail ont été retrouvées. La gueule est bâtie avec un linteau et un seuil en calcaire, tandis que l'un des piédroits est en grès (roche absente aux alentours du site). Elle mesure 0,40 m x 0,50 m. Un des murs de soutènement qui délimitent l'aire de travail est conservé sur 1,80 m de hauteur. Ils sont construits en pierre sèche à gros moellons. L'aire de travail, matérialisée par une couche de cailloutis calcaire, était en partie recouverte de chaux carbonatée, d'une manière similaire à ce qui a été mis en évidence dans le secteur A.
- 14 À l'intérieur, la stratigraphie est typique des fours à chaux, avec une succession, depuis le fond du four, de couches de charbons, de cendres, de chaux carbonatée et de sédiments de remblai. Les restes du foyer forment un tas de 1,35 m d'épaisseur au pied de la gueule, laquelle se trouve à 2 m au-dessus du fond du four qui ne possède aucun évent. Lorsque la gueule a été fouillée, elle était fermée par un dispositif de pierres calcaires sur lesquelles est venue se déposer la chaux carbonatée laissée par les chaufourniers après la cuisson.

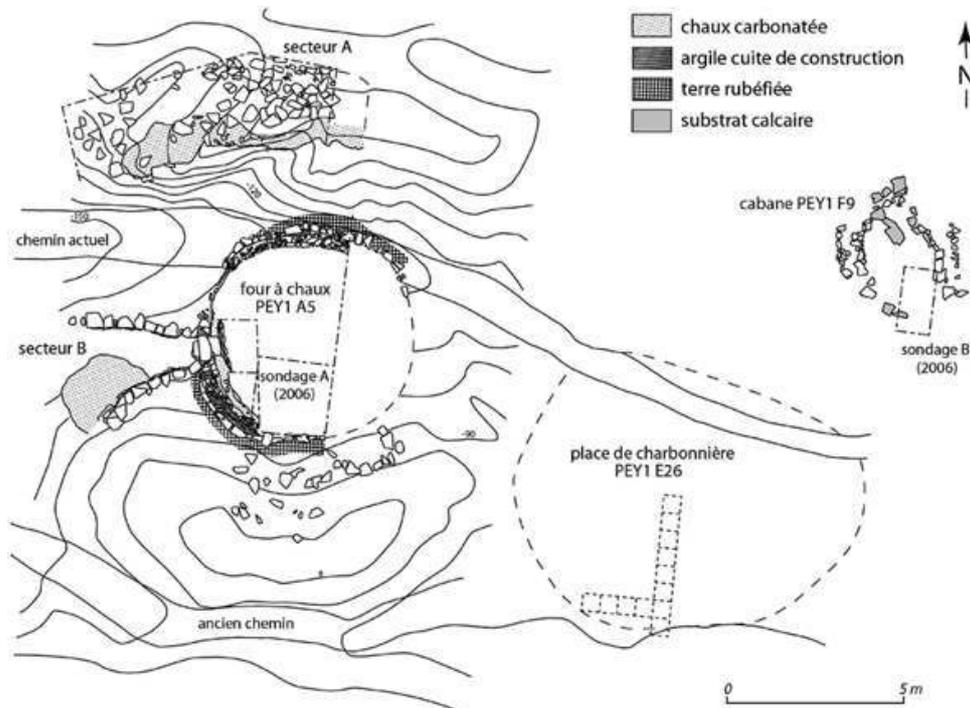
Datation

- 15 En 2006, une datation AMS avait été effectuée sur les quelques charbons pulvérulents qui avaient été prélevés dans le sondage A. Les quatre pics de probabilité de la datation se succédaient entre le milieu du XVII^e s. et le milieu du XX^e s.
- 16 En 2007, un tesson de tasse (forme entière) des productions de Moustiers ou de la vallée de l'Huveaune a été découvert lors de la fouille de l'aire de travail. Celui-ci date du milieu ou de la seconde moitié du XVII^es.

- 17 En vue d'affiner les connaissances sur ce four, il est envisagé d'effectuer des datations au ^{14}C sur les charbons du foyer et de la place de charbonnière, et une datation archéomagnétique sur les parois en argile cuite du four. De même, des analyses anthracologiques seront réalisées sur les restes du foyer et de la place de charbonnière, afin de mieux comprendre les modalités de gestion des ressources en combustible et de déterminer si la proximité des deux structures de cuisson est un gage de concurrence lors de leur fonctionnement.
- 18 VASCHALDE Christophe

ANNEXES

Fig. n°1 : Plan du site du four à chaux PEY1 A5 et de la charbonnière PEY1 E26



Auteur(s) : Vaschalde, Christophe. Crédits : ADLFI (2007)

INDEX

Index chronologique : ép. contemporaine, Temps Modernes, XVIIe siècle apr. J.-C., XXe siècle apr. J.-C.

Index géographique : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bouches-du-Rhône (13), Peynier
operation Prospection (PR)

AUTEURS

CHRISTOPHE VASCHALDE

AUT